



Paris, le 2 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan d'étape d'IDéNum, projet d'identité numérique multi-services

Nathalie Kosciusko-Morizet a réuni aujourd'hui les 58 organismes partenaires¹ du label IDéNum. Cette rencontre a permis de mesurer les avancées de ce projet d'identité numérique multi-services, lancé par Nathalie Kosciusko-Morizet, le 1^{er} février dernier.

Depuis cette date, le nombre de partenaires a triplé, et le chantier IDéNum a progressé, simultanément, sur trois fronts :

- **réglementaire**, le référentiel général de sécurité est paru² au Journal Officiel, et les textes concernant le référencement pour l'administration électronique sont attendus pour l'automne ;
- **technique**, un cahier des charges est en cours de rédaction et sera soumis aux partenaires pour avis pendant l'été ;
- **expérimental**, plusieurs partenaires développent des prototypes et testent actuellement l'interopérabilité de leurs solutions. Concernant l'accès à des services sur Internet réservés à des abonnés, Dhimyotis a lancé plusieurs pilotes, dont 2 seront disponibles dès le mois de septembre. Morpho e-documents (ex Sagem) et Paybox expérimentent un projet de sécurisation des transactions pour le commerce en ligne.

L'étude du label SuisseID s'est également invitée à l'ordre du jour de cette réunion. Conçu sur le même principe qu'IDénum, le label SuisseID a démarré son exploitation commerciale depuis le 3 mai dernier. Afin de profiter des enseignements du projet suisse pour accélérer la mise au point d'IDénum, une mission d'observation associant le cabinet de la secrétaire d'Etat et les administrations concernées se rendra à Berne mi-juin.

Pour Nathalie Kosciusko-Morizet, « *la mobilisation de tous les partenaires IDéNum confirme que ce projet répond aux exigences de sécurisation nécessaires au développement de nouveaux services en ligne. Avec le label IDéNum, l'internaute aura le choix du fournisseur comme du support : à lui de décider en fonction de ses besoins et de ses préférences* ».

Le label IDéNum vise à fournir aux internautes un moyen fiable d'identification pour simplifier leurs démarches en ligne. IDéNum permettra de mieux sécuriser les services existants³ et

¹ On retrouve parmi ces partenaires la Fédération bancaire française, la Fédération française des sociétés d'assurance, la Poste, SFR, Orange, l'Association Force Ouvrière Consommateurs, les prestataires de services Internet, des ordres professionnels et des chambres de commerce, la Caisse des dépôts, les industriels de la carte à puce, de la sécurité informatique et du logiciel...

² Arrêté du 6 mai 2010.

Contacts presse :

Anne Dorsemaine : 01 42 75 56 54 – anne.dorsemaine@pm.gouv.fr

Juliette Angelergues : 01 42 75 85 07 – juliette.angelergues@pm.gouv.fr

d'accéder à de nouveaux services nécessitant une signature⁴. Le concept d'IDéNum conjugue à la fois :

- **respect de la liberté de l'internaute** ; acquisition du certificat sur une base volontaire et libre choix du fournisseur,
- **simplicité d'usage** ; un même certificat pour accéder à toute une palette de services en ligne publics comme privés. Le label IDéNum signe pour l'internaute la fin du cauchemar « des 1001 mots de passe »,
- **confiance** dans un système de sécurité répondant à un cahier des charges validé par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI),
- **mutualisation des investissements** par les partenaires et accélération de la dématérialisation des procédures, permettant d'obtenir des gains de productivité estimés par l'Afnor à plusieurs milliards d'euros par an⁵.
- **choix du support** : le certificat sera disponible sur carte à puce, clé USB sécurisée, ou téléphone mobile, accompagnant ainsi la généralisation du web mobile.

Liste des partenaires* qui ont rejoint IDéNum à ce jour :

ACSEL, AFNIC, Agorabox, Almetis, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, AriadNEXT, Association Force Ouvrière Consommateurs, Axway, BMS Exploitation - Moneo, BNP Paribas, BPCE, Caprioli & Associés, Caisse des Dépôts et Consignations, CDC-Fast, Certeurop, Chambre de commerce et d'industrie de Paris, ChamberSign France, Conseil Supérieur du Notariat, Cryptolog, CS Communication et Systèmes, Direction générale de la modernisation de l'Etat, Dhimyotis, Dictao, Fédération Bancaire Française, Fédération Française des Sociétés d'Assurances, Fevad, Gixel, Groupe La Poste, Imprimerie Nationale, Infogreffe GIE, In-Web Technologies, Issy-Les-Moulineaux, Keynectis, Kwift, La Banque Postale, Lasergroupe, Linagora, Ma-residence.fr, Naxfer - J&S Concept, Neowave, Oberthur Technologies, Ordre des Géomètres-Experts, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, OpenTrust, Primobox Resocom, Sagem - Orga, Sealweb, SFR, Société Générale, Viadeo.

* Les autres partenaires n'ont pas souhaité rendre publique leur participation.

³ Accès à ses comptes administratifs, bancaires et à ses abonnements chez les différents opérateurs, factures en ligne, abonnements à des services payants, e-mail...

⁴ Souscription de services ou de contrats, démarches administratives...

⁵ Afnor/Standarmédia, *Etude d'impact : la signature électronique et les infrastructures à clé publique dans le contexte de l'identité numérique*, 2008.

Contacts presse :

Anne Dorsemaine : 01 42 75 56 54 – anne.dorsemaine@pm.gouv.fr

Juliette Angelergues : 01 42 75 85 07 – juliette.angelergues@pm.gouv.fr